



Année scolaire 2023-2024

INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS

CLASSE DE SECONDE GT / SECONDE PRO / 1^{ère} année de CAP

Nouveauté cette année : l'inscription se déroule en 2 étapes :



ATTENTION

- Pré-inscription obligatoire via les téléservices sur le site EduConnect
 (muni de vos codes FranceConnect ou de vos codes Educonnect communiqués par l'établissement d'origine)
- Finalisation de l'inscription au lycée selon le calendrier ci-dessous.

LA PRESENCE DES RESPONSABLES LEGAUX EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

J'étais au collège...	Je m'inscris le...
AUGUSTE DEDE - NOM de famille de A à H	Vendredi 30 juin 2023 de 08H00 à 12H00
AUGUSTE DEDE- NOM de famille de I à P	Lundi 03 juillet 2023 de 08H00 à 12H00
AUGUSTE DEDE - NOM de famille de Q à Z	Mardi 04 juillet 2023 de 14H00 à 16H00
REEBERG NERON	Lundi 03 juillet 2023 de 08H00 à 12H00
TOUS LES AUTRES COLLEGES NON CITÉS PRECEDEMMENT	Mercredi 05 juillet 2023 de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00
	Vendredi 07 juillet 2023 de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00
Je redouble la classe de 2 ^{nde} GT au lycée LAMA- PREVOT	Jeudi 29 juin 2023 de 10H00 à 12H00

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

PIÈCES À FOURNIR

<input type="checkbox"/>	Récapitulatif de la pré-inscription effectuée sur EduConnect
<input type="checkbox"/>	1 notification d'affectation (remise par le collège d'origine)
<input type="checkbox"/>	1 exéat (remis par le collège d'origine)
<input type="checkbox"/>	Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année précédente
<input type="checkbox"/>	3 photos d'identité récentes (nom et prénom au dos)
<input type="checkbox"/>	Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (avis d'imposition, facture EDF, SGDE, téléphone <u>fixe</u> ...)
<input type="checkbox"/>	Photocopie du livret de famille complet
<input type="checkbox"/>	Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso)
<input type="checkbox"/>	Titre de séjour de l'élève le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Photocopie de la carte d'identité du représentant légal (recto-verso)
<input type="checkbox"/>	1 attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire
<input type="checkbox"/>	Photocopies du carnet de santé (partie vaccination : DTP et fièvre jaune)
<input type="checkbox"/>	Pour parents séparés ou divorcés : photocopie de dernier extrait de jugement qui justifie l'autorité parentale et du lieu de résidence de l'élève
<input type="checkbox"/>	Copie de décision de justice en cas de placement ou d'adoption de l'élève
<input type="checkbox"/>	Document attestant la résidence en « famille hébergeante » CTG ou autre le cas échéant (élèves venant de communes éloignées) + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile récent (- 3 mois)

PIÈCES À RENDRE COMPLÉTÉES

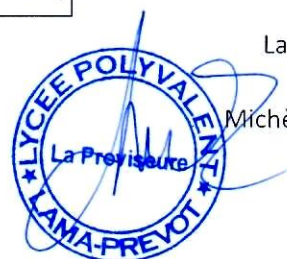
DOCUMENTS TELECHARGEABLES LORS DE LA PRÉ-INSCRIPTION OU DOSSIER À RÉCUPÉRER AU LYCÉE

<input type="checkbox"/>	La pochette du dossier scolaire complétée
<input type="checkbox"/>	Fiche d'urgence
<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements médicaux confidentiels
<input type="checkbox"/>	Certificat de vaccination à remplir par l'infirmière de l'établissement (uniquement pour les élèves inscrits en filière professionnelle)
<input type="checkbox"/>	Autorisation parentale de visite médicale dans l'établissement (uniquement pour les élèves inscrits en filière professionnelle)
<input type="checkbox"/>	Charte d'utilisation d'internet
<input type="checkbox"/>	Utilisation du droit à l'image
<input type="checkbox"/>	Demande d'inscription à la demi-pension : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui : chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Lycée Lama-Prévot (nom et prénom de l'élève au dos du chèque)	
En cas de demande d'admission <u>acceptée</u> à l' internat d'excellence du lycée LAMA-PREVOT	
<input type="checkbox"/>	Dossier d'admission à l'internat 2023/2024 complet
<input type="checkbox"/>	Un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Lycée Lama-Prévot (nom et prénom de l'élève au dos du chèque)

FACULTATIF

<input type="checkbox"/>	Un chèque de 5€ (NOM et Prénom de l'élève au dos du chèque) à l'ordre de « MAISON DES LYCEENS ». <i>La maison des lycéens est une association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines : culturel, artistique, sportif et humanitaire. Adhésion à l'année</i>
<input type="checkbox"/>	Un chèque de 15€ à l'ordre de l'association sportive du lycée LAMA-PREVOT. Adhésion à l'année

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ



La Provisoire

Michèle MARTIN